



Lettre d'information N°46 - 19 décembre 2024

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

La FCGAA vous souhaite de bonnes fêtes

Prochaine publication de la lettre d'information le 9 janvier 2025



A la une

Versement des premières indemnités FCO :

Le ministère de l'Agriculture a débuté, mercredi 18 décembre 2024, le versement des indemnités aux éleveurs dont les troupeaux ont été frappés par la fièvre catarrhale ovine (FCO) et qui ont perdu des animaux depuis le début de cette épizootie, cet été.

Protection contre la sécheresse :

Une décision de FranceAgriMer n° INTV-SIIF-2024-119 du 18 décembre 2019 révisé une nouvelle fois la décision INTV-SIIF-2023-09 mettant en œuvre un programme d'aide aux investissements en exploitations pour la protection contre la sécheresse. Elle prolonge la date d'ouverture de la téléprocédure des dépôts des demandes d'aide.

« Plus que des aides, un droit » :

Dans un espace numérique dédié, la MSA recense et explique les droits de ses affiliés selon leur situation et fournit conseils et bons plans.

Dans le reste de l'actualité

Vaccination contre l'IAHP :

Le ministère de l'Agriculture a déclaré poursuivre son engagement dans la campagne vaccinale 2024/25 des canards contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

La France recouvre son statut indemne d'influenza aviaire :

En l'absence de nouveaux foyers depuis plus d'un mois, la France s'est déclarée le 17 décembre 2024 indemne d'influenza aviaire hautement pathogène auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale.

Stratégie vaccinale MHE :

Une décision en date du 13 décembre 2024 publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture du 19 décembre 2024 définit la zone vaccinale contre le virus de la MHE.

Matériels subventionnés au titre de la « troisième révolution agricole » :

Une décision de FranceAgriMer n° INTV-SIIF-2024-109 du 18 décembre 2024 modifie la décision n° INTV-SIIF-2023-64 du 20 décembre 2023 relative à la mise en œuvre de la mesure « équipements pour la troisième révolution agricole » du plan France 2030 dans le secteur des fruits et légumes, visant à financer des solutions innovantes sur les serres. La période de réalisation des travaux est prolongée.

Baisse des volumes et recul des prix agricoles en 2024 :

Pour 2024, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif de la ferme France diminuerait de 7,7% en termes réels (après -9,6 % en 2023) rapporte l'INSEE dans une étude sur les comptes prévisionnels de l'agriculture publiée le 12 décembre 2024.

Comment financer le secteur agricole ? :

L'offre de financement manque alors que les investissements seront conséquents pour répondre aux défis de demain. Dans ce contexte, le Centre d'études et de prospective (CEP) a identifié et analysé des outils de financement innovants pouvant répondre aux besoins du secteur agricole.

L'UE se penche sur l'avenir du secteur viticole :

Un groupe de haut niveau sur le vin a présenté ses recommandations et souligne la nécessité d'aider les producteurs de vin et les régions de toute l'Europe à s'adapter à un avenir difficile.

Hausse de la productivité agricole dans l'UE :

En 2024, l'indice de productivité agricole dans l'Union européenne aurait progressé de 1,6 % sur un an. Ces informations sont basées sur les premières estimations pour 2024 des comptes économiques de l'agriculture publiées par Eurostat.